

CAISSE DES ECOLES DE MARCOUSSIS

- * - * - * - * -

N °				
		2023	04	01

Ville de MARCOUSSIS (91460)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an Deux Mil Vingt trois

Le 3 avril à 19h00

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier THOMAS,

Etaient présents :

M. Olivier THOMAS, M. Jérôme CAUET, M. Alexandre BUSSIERE, Mme Stéphanie FRANCOISE, M Johann JOETS, formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Mme Sophie LAGARDE, Mme Joane GIRAUDON, Mme Agnès DOBIGNY

Procurations :

Monsieur Alexandre BUSSIERE a été élu Secrétaire de Séance.



- * - * - * - * -

VISA SOUS-PREFECTURE

Date de Convocation
24/03/2023

Date d'Affichage

Nombre de Membres

En Exercice :	8
Présents :	5
Votants :	5

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL
BUDGET CAISSE DES ECOLES 2021**

VU l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le comptable public a transmis à la commune son compte de gestion relatif à l'exercice 2022 ;

CONSIDERANT qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier l'article L 1612-12, il convient que le Conseil d'Administration délibère sur le fait que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public, pour le budget Caisse des Ecoles, soit certifié conforme par l'ordonnateur, et qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

DECLARE que le Compte de Gestion du Budget Caisse des écoles de Madame le comptable public pour l'année 2022, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Le Maire-Président,
Olivier THOMAS

A circular stamp with the text "Caisse des Ecoles de Madame" around the perimeter. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Olivier THOMAS".